

Académie du département du Gard. Programme pour l'An XI.

Numéro d'inventaire : 1979.11100

Auteur(s) : J. Julien Trélis

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Académie du département du Gard (Nîmes)

Imprimeur : Belle (Veuve)

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1802

Description : Feuille double imprimée..

Mesures : hauteur : 251 mm ; largeur : 205 mm

Mots-clés : Etablissements de recherche, académies, instituts, observatoires

Filière : aucune

Niveau : aucun

Nom de la commune : Nîmes

Nom du département : Gard

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Lieux : Gard, Nîmes

ACADÉMIE DU DÉPARTEMENT DU GARD.

PROGRAMME

POUR L'AN XI.

L'ACADÉMIE en proposant, l'année dernière, l'éloge de *Chrétien-Guillaume Lamoignon de Malesherbes* pour sujet d'un prix d'éloquence, s'étoit flattée qu'elle exciteroit l'émulation et les efforts des gens de lettres, et elle persiste à croire que les talens ne peuvent s'exercer sur une plus digne matière.

Ce n'est point ici un de ces sujets stériles et isolés, où l'orateur, tournant sans cesse dans un cercle étroit, est obligé de créer la matière qu'il veut mettre en œuvre. L'éloge de *Malesherbes* est peut-être trop riche, au contraire, pour l'étendue ordinaire d'un ouvrage académique. Il tient essentiellement à toutes les grandes questions philosophiques, morales, politiques, économiques qui ont été discutées depuis quarante ans : on ne sauroit le traiter sans les approfondir plus ou moins. C'est ce qui a particulièrement engagé l'Académie à le choisir, et c'est sous ce point de vue si vaste et si intéressant, qu'elle a désiré qu'il fût envisagé.

Qu'un orateur historien (car il n'est pas ici besoin d'un panégyriste), qu'un orateur historien suive *Malesherbes* depuis sa jeunesse jusqu'à sa déplorable fin, au parlement, à la cour des aides, à la tête de la librairie, dans son trop court ministère, au conseil du roi, dans la retraite, à la tour du temple, à la barre de la convention, sur l'échafaud ; qu'il nous le peigne luttant avec un courage égal contre le pouvoir arbitraire et les fureurs de l'anarchie, contre la corruption des cours et la bassesse de la démagogie ; qu'il nous le montre dans ses écrits, dans ses études, dans ses relations avec les plus beaux génies de son temps, dans son amitié avec le sage *Turgot*, et il aura fait un tableau des opinions, des progrès, des erreurs des révolutions, des excès du siècle le plus fécond en pensées et en événemens, du siècle le plus fait pour l'histoire, du siècle le

(2)

plus destiné à dicter ses leçons et étendre son influence sur les siècles qui le suivront.

Et dans ce grand mouvement des esprits, dans cette effervescence générale, dont les passions et le crime ont abusé d'une manière si cruelle, dans ce choc des vieilles erreurs et des erreurs nouvelles, dans cette lutte des anciens préjugés et des préjugés récents non moins tenaces et plus dangereux peut-être, n'est-il pas utile, important, nécessaire de rechercher parmi les ruines le sentier presque effacé qu'auraient dû garder la sagesse et la justice ? L'académie a cru voir constamment ces précieuses traces sous les pas de *Malesherbes*.

Elle l'a également considéré, et comme le modèle de ces vertus douces et indulgentes, les seules qu'on puisse mettre en usage au sein d'une société déjà trop corrompue, et comme l'exemple de cette fermeté modérée dont l'honnête homme ne se départ jamais quand on veut le pousser hors des limites qu'il ne lui est pas permis de franchir. Ennemi de toute espèce de tyrannie, passionné pour la liberté, mais haïssant d'autant plus les excès qui l'empoisonnent et la tuent, véritable type du philosophe citoyen dont on cherche si vainement à défigurer l'auguste image ; l'académie a vu tour à tour en lui le sage dont il faut chérir et suivre les exemples, et le héros dont on doit offrir la statue à la vénération des hommes.

A ces hautes leçons, à ces tableaux grands, sombres ou sévères, l'orateur d'un talent flexible pourroit mêler aisément des tableaux doux, agréables, piquans, et c'est encore ici un bonheur de notre sujet que cette variété qu'il présente. La vie privée et domestique de *Malesherbes*, sa simplicité, sa gaieté, sa distraction même peuvent fournir à son éloge une foule de traits précieux. Son caractère a une physionomie particulière et dramatique qui permet à l'écrivain de se rapprocher du genre naïf, sans disparate et sans mauvais goût.

Enfin, quel champ plus beau à tout ce que la parole a de grandeur, à tout ce que l'imagination a de sombre, à tout ce que le cœur a de larmes, que la sanglante catastrophe qui nous a ravi le sage de ce siècle, et que le sublime dévouement qui en fut la cause ou le prétexte ?

Tant de ressources, tant d'avantages promettoient un bon ouvrage à l'Académie. Mais son espoir et ses desirs n'ont été que bien imparfaitement remplis. De six éloges envoyés au concours, un seul a semblé mériter d'être distingué : il porte pour épigraphe « *Esse quam videri malebat Cato* ».

On y reconnoît un esprit juste et éclairé, un cœur honnête, une plume exercée. L'avantage qu'a eu l'auteur (ainsi que nous l'apprenons de lui) de vivre dans l'intimité de *Malesherbes*, l'a mis à portée de connoître beaucoup de faits et de détails intéressans à recueillir. Mais son ouvrage n'est qu'une esquisse ; si ce qu'on y trouve est bien, trop de choses y manquent. L'estimable auteur a lui-

(3)

même pressenti ces objections, comme le prouve le titre modeste d'*Essai* qu'il a donné à son travail.

L'Académie croit pouvoir attribuer le peu de succès de ce premier concours, d'abord à la grandeur, à la beauté et par conséquent à la difficulté du sujet; en second lieu, au retard involontaire qu'a éprouvé la publication de son programme, ce qui a laissé trop peu de temps aux recherches et au travail des concurrents.

Ces motifs ont déterminé l'Académie à proposer de nouveau, pour sujet d'un prix d'éloquence, l'éloge de *Chrétien-Guillaume Lamoignon de Malesherbes*.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 600 francs. Il sera décerné dans la séance publique du 25 messidor an 11 (14 juillet 1803). L'ouvrage couronné sera lu dans la même séance.

Le concours sera fermé le 25 floréal prochain : ce terme est de rigueur.

Les ouvrages seront adressés, franc de port, au secrétaire de l'Académie; ils auront en tête une épigraphe, et seront accompagnés d'un billet cacheté qui, avec cette même épigraphe, contiendra le nom de l'auteur et l'indication de sa résidence.

Les membres ordinaires de l'Académie ne seront point admis au concours : tout auteur qui se seroit fait connaître, soit directement, soit indirectement, en seroit également exclu.

Nismes, le 25 messidor, an 10 de la république.

Le Secrétaire de l'Académie.

J. JULIEN TRÉLIS,

A NISMES, chez la VEUVE BELLE, Imprimeur du département du Gard, place du château, n.º 32.

